

Compte-rendu du conseil d'établissement du 26 Juin 2025

5 membres représentants de l'administration

EMARGEMENT

Proviseur Jean-Christophe ORAIN	Présent
Conseiller culturel adjoint Laurent BERTAT	Excusé
Directeur adjoint Florian SCHMIDT	Présent
DAF Morgane ANSQUER	Présent
Gestionnaire Magaly BRIAND	Présent
CPE Frédéric BOIRA	Présent
DRAFIN Benoît CHEMINAL	Présent

5 membres représentants des usagers

Titulaires	Emargement	Suppléants	Emargement
Parent – Carolina DEL CAMPO	Présent	Parent – María Belén VAZQUEZ	
Parent – Margarita BENITO	Présent	Parent – Manuel MAJERUS	
Parent – Monique MARTINEZ	En visio	Parent – Abigaid FERNANDEZ	
Elève – Teresa RAYESS	Absent		
Elève – Caterina JULIA	Absent		

Titulaires	Emargement	Suppléants	Emargement
Enseignant – Adel TAYEB-PACHA	Présent	Enseignant – Benjamin ATANIAN	
Enseignant – Nathalie CHAMBERT	Présent	Enseignant – Claire CARAVATI	Présent
Enseignant – Ségolène CASTILLE	Présent	Enseignant – Béatrice PROTARD	Présent
Enseignant – Julie GRINVALDS		Enseignant – Pascale DEVLESCHOUDERE	
A.T.S. – Alicia FORERO		ATS – Sabine VOTRON	Présent

5 membres représentants des personnels :

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h30. Mme Ansquer assure le secrétariat de séance.

Le CE débute par une minute de silence en souvenir de Mélanie Grapinet, assistante d'éducation tuée en France devant son établissement scolaire.

Deux déclaration liminaires sont lues en début de CE :

- ☐ Déclaration liminaire des personnels relatif à la non-réponse de la MLF suite au courrier qui lui a été adressé en mars après décision de l'assemblée générale des personnels.
- ☐ Déclaration liminaire de l'association ALI

Présentation de l'ordre du jour :

1. Approbation du PV du dernier CE
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Présentation du compte financier 2023-24
4. Retour sur le dernier Conseil d'école
5. Approbation du règlement intérieur 25-26
6. Éléments de rentrée 25-26
7. Questions et informations diverses :
 - o Projet de voyage scolaire
 - o Éléments de bilan 24-25
 - o QD des organisations de parents d'élèves
 - o QD des élus du personnel

1- Le PV du dernier CE est approuvé à l'unanimité

2- L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

3- Présentation des comptes 23-24 et comparaison avec les exercices antérieurs :

Evolution des effectifs :

	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Elèves	745	712	689
Evolution		-4%	-3%

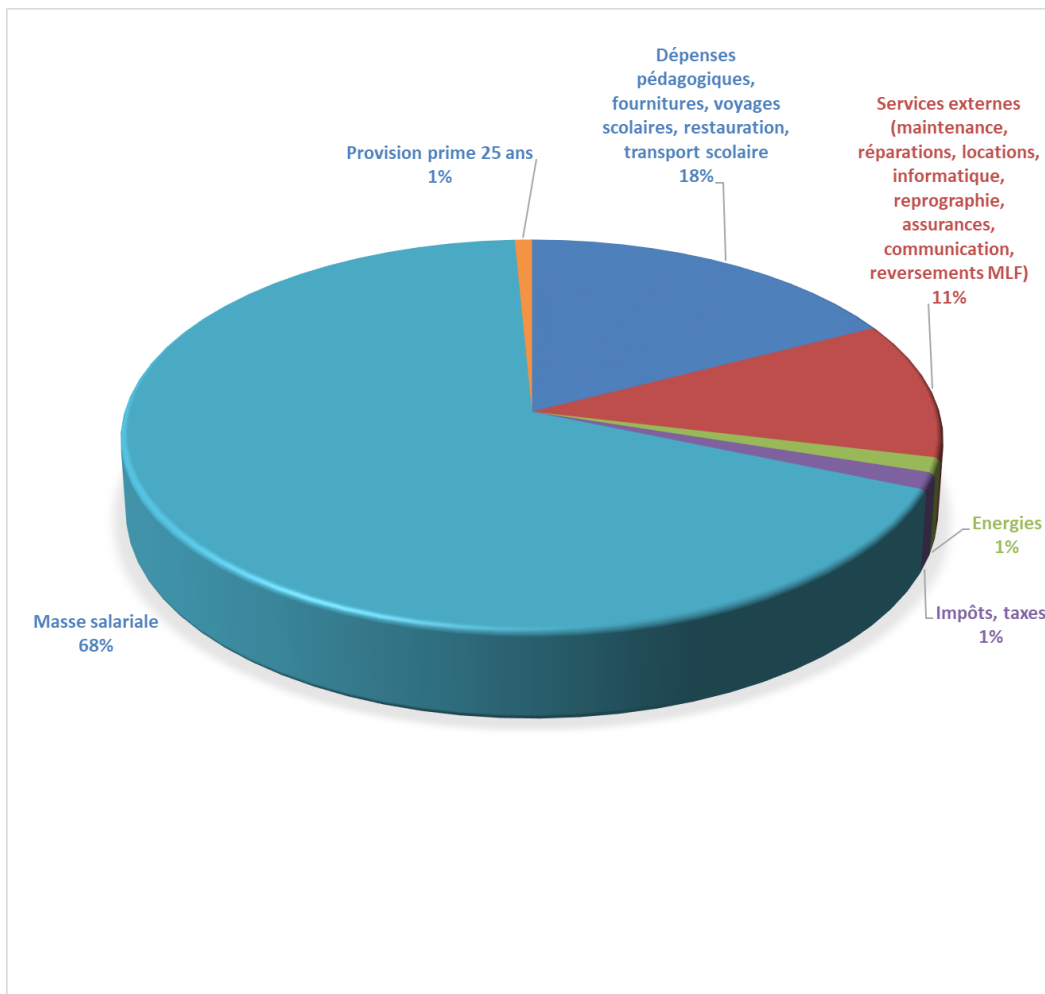
Evolution des recettes :

	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Recettes	4 649 376,68 €	4 320 472,06 €	4 549 834,40 €	4 910 410,67 €
Droits de scolarité	3 675 328,77 €	3 364 502,13 €	3 425 089,09 €	3 716 774,09 €
Restauration, Transport, Garderie, AES, examens	776 298,51 €	886 646,19 €	838 714,77 €	898 930,61 €
Voyages		24 850,00 €	49 475,00 €	124 728,00 €
Subventions et dons	165 513,25 €	14 351,00 €	105 223,00 €	2 434,38 €
Autres recettes	32 236,15 €	30 122,74 €	131 332,54 €	167 543,59 €

Evolution des dépenses :

	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Dépenses	4 814 951,74 €	4 964 921,27 €	5 457 858,55 €	5 042 863,61 €
Dépenses pédagogiques, fournitures, voyages scolaires, restauration, transport scolaire	602 250,22 €	665 880,75 €	725 131,40 €	840 207,82 €
Services externes (maintenance, réparations, locations, informatique, reprographie, assurances, communication, reversements MLF)	519 977,60 €	588 362,14 €	669 506,60 €	546 826,34 €
Energies	49 195,37 €	77 936,67 €	63 507,53 €	58 751,31 €
Impôts, taxes	102 477,57 €	91 312,93 €	119 138,20 €	66 306,80 €
Masse salariale	3 340 647,44 €	3 360 271,05 €	3 364 987,02 €	3 278 134,22 €
Provision prime 25 ans			247 971,82 €	36 691,79 €
Autres dépenses	820,69 €	3 473,91 €	16 437,87 €	11 279,37 €
Dotation aux amortissement et provisions (hors prime 25 ans)	199 582,85 €	177 683,82 €	251 178,11 €	204 665,96 €

Repartition des dépenses 23-24



Eléments d'analyse proposés par M. Cheminal :

Il y a eu beaucoup plus de voyages scolaires d'organisés en 23-24, ce qui a fait augmenter les recettes et les dépenses (car l'un compense l'autre)

Les dépenses en énergies sont en baisse depuis plusieurs années.

Impôt et taxe : Il s'agit de l'IBI.

Evolution de la Masse salariale : baisse de 2,5 % entre 22-23 et 23-24 car :

- ☐ Suppression de 2ETP
- ☐ En 22/23 revalorisation de 4% à partir du 01/01/23 sur les salaires + prime exceptionnelle MLF

- ❓ Pour 23-24, les augmentations de salaires 2024 n'ont été publiées qu'en février 2025. Elles apparaissent au budget initial 23-24 mais n'ont finalement pas été provisionnées au budget 23-24 (sur décision du commissaire aux comptes). Cela va venir mécaniquement affecter le résultat 24-25 qui fera apparaître dans sa MS ces augmentations 2024.
- ❓ La « baisse » de 2,5% observée entre 22-23 et 23-24 correspond en fait au 3,5% d'augmentation 2024 sur 8 mois qui n'ont pas été portés à l'exercice 23-24 (et viendront alourdir le résultat 24-25).

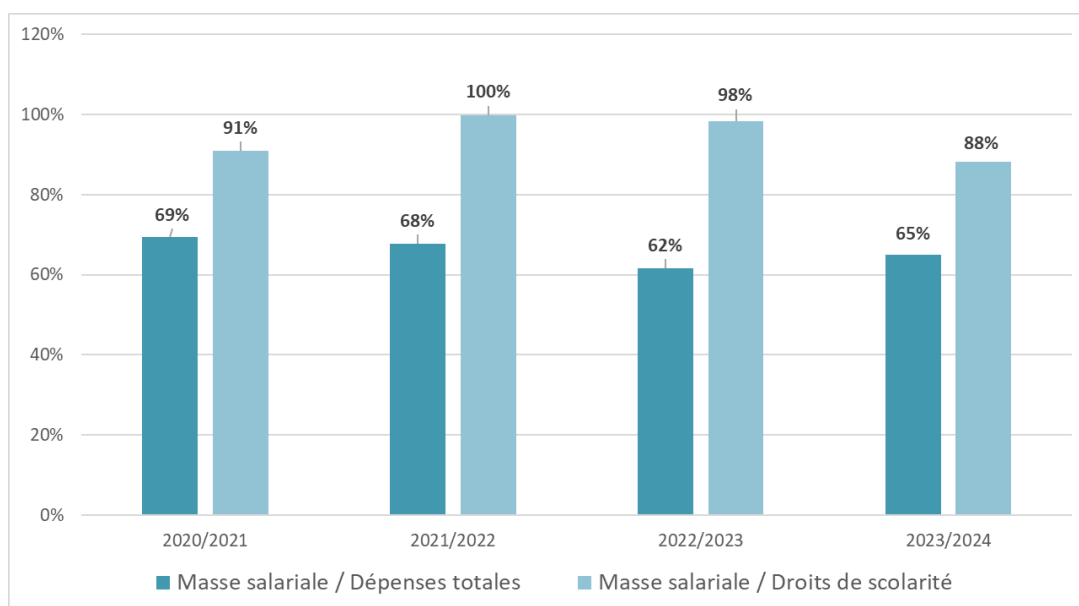
Il a également fallu provisionner la prime des 25 ans en 22-23 car cela n'avait jamais été fait. Dorénavant chaque année la provision est ajustée.

Le Lycée étant une SL, il est également tenu de faire apparaître chaque année les reprises sur investissements.

Les comptes dits « 60 » : reprennent toutes les dépenses liées à l'activité achat de fourniture et matériel + les contrats directement liés à l'activité (cantine + transport)

Sur 840.000€ de dépenses 350.000€ correspondent aux prestataires de restauration et 300.000€ au prestataire de transport scolaire

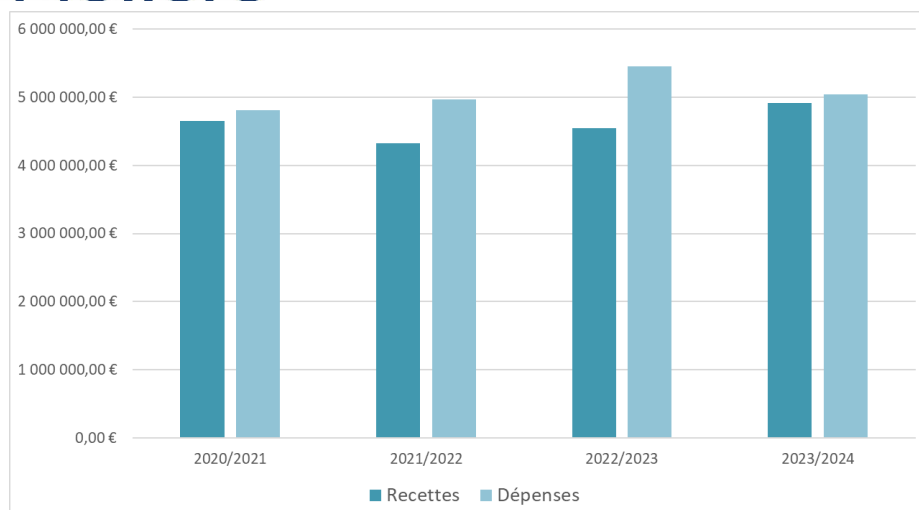
Evolution du ratio MS dépenses et MS/droits de scolarité



- ❓ Le ratio MS/dépenses est Ok car doit se situer en dessous de 65%
- ❓ Le Ratio MS/droit de scolarité est trop élevé (devrait être autour de 75%)

Cela veut dire que la MS est bien calibrée par rapport à l'établissement. Par contre, les recettes en termes de droits de scolarité sont insuffisantes par rapport à la MS.

Evolution des recettes et des dépenses



Resultats :

	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Résultats	- 165 575,06 €	- 644 449,21 €	- 908 024,15 €	- 132 452,94 €
Résultat retraité (sans provision exceptionnelle)			- 660 052,33 €	

Impayés au 31/08/2024

Année scolaire de rattachement	Montant des impayés
2020/2021 et avant	39 752,82 €
2021/2022	3 658,27 €
2022/2023	4 501,55 €
2023/2024	30 835,69 €
2024/2025	6 300,00 €
TOTAL	85 048,33 €

La majorité des impayés datent de 2021 et avant. Nous sommes en train d'engager des poursuites afin de les recouvrer.

Ce tableau offre la « photographie » des impayés au moment de la clôture de l'exercice 23-24, soit au 31/08/2024. Depuis lors, une grande partie des impayés 23-24 ont été recouverts. Il reste environ 8000€ d'impayés pour 23-24 pour lesquels nous avons engagé des poursuites judiciaires également.

Les impayés 24-25 qui apparaissent correspondent à des frais de réinscription 24-25 facturés mais non encore prélevé au 31/08/2024 (ceux des boursiers dont on attend l'attribution de bourses pour mettre en paiement les frais afin que les familles n'aient pas à assumer l'avance).

4- Retour sur le conseil d'école :

On ouvre une 4^e classe en maternelle bien que les effectifs restent stables. Cela va permettre d'améliorer notablement les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des équipes, avec des classes à moins de 20 élèves.

- ☐ On débute le Projet trilingue avec 25% d'anglais en maternelle. Un projet novateur très impactant.
- ☐ 4 classes multi-niveaux mais pas toutes en classe de cycle.
- ☐ En élémentaire le nombre moyen d'élèves par classe est compris entre 21 et 23 élèves
- ☐ Nouveaux horaires à la maternelle pour y mettre des séances de langues fréquentes mais pas trop longues.

5- Approbation du règlement intérieur 25-26 :

Pas d'évolution du règlement intérieur, mais des propositions à venir, à discuter début 25-26 en conseil du second degré :

- ☐ Protocole accident (soumis par l'association ALI)
- ☐ Smartphones, évolution possible
- ☐ Punitons et sanctions
- ☐ Evaluation des élèves

Interdiction des téléphones :

Possibilité de mettre en place des housses hermétiques afin de permettre aux élèves d'avoir dans leur sac leur téléphone enfermé dans une housse hermétique qui ne pourrait se déverrouiller qu'à la sortie de l'établissement.

Evaluation : il faudrait être plus explicite sur les critères d'évaluation

Vote de la reconduction du RI :

L'APAEML suggère de définir un code vestimentaire pour l'établissement. Ce point fait débat. Il est très difficile d'obtenir un consensus sur ce qu'est une tenue correcte et au final, ce sont souvent les filles qui sont stigmatisées par les codes vestimentaires scolaires

Le RI est adopté à l'unanimité.

6- Eléments de rentrée :

Primaire				Secondaire			
PS	19+2	20+2	4				
MS	27	29		6e	48	47 à 53	2
GS	27	27		5e	58	56 à 59	2
CP	25	26	4	4e	51	50 à 53	2
CE1	27	27		3e	53	51 à 55	2
CE2	35	33		2de	53	52 à 57	2
CM1	48	50	2	1re	49	51	2
CM2	47	51	2	Tle	60	62	2
Total	257	265	12	Total	372	365 à 390	14

4 classes à la maternelle :

☐ 1PS-GS

- 1PS-MS
- 1PS-MS-GS
- 1MS-GS

Au 29 juin, 637 inscriptions. 28 inscriptions en cours et 9 départs possibles

Budget rectificatif 25-26 établi sur 643 élèves + 13 en crèche

Carte des emplois

- 6 service civiques assez polyvalents
- 1 AED en cours de recrutement

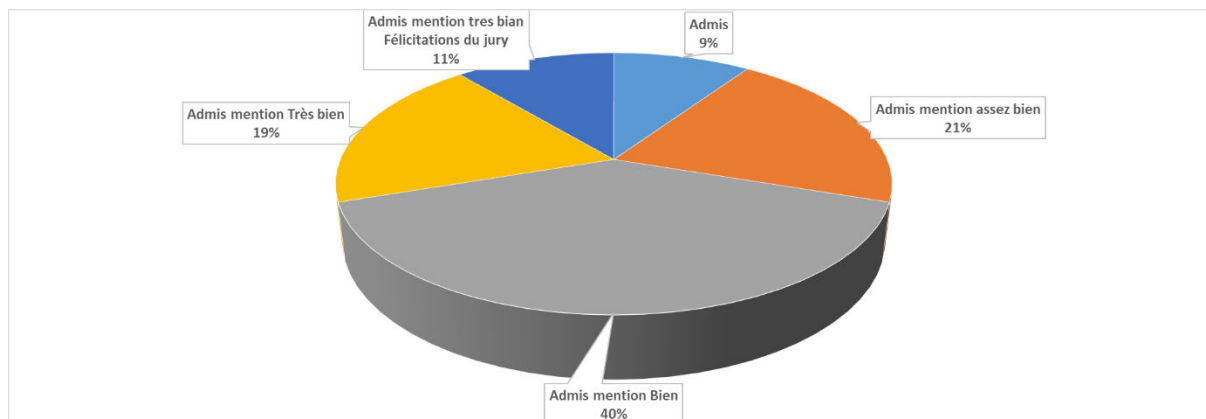
➤ Arrivées / Départs / Évolutions personnel

	Départs	Arrivées
1er degré PE	—	Mme Deborah Schmidt
1er degré Anglais	—	M. Daniel Ruiz (1D)
Anglais	Mme D'Angely	Mme Natacha Scotland
EPS	—	M. Olivier Dubrocard
Lettres	M. Gimenez	Mme Agathe Bréjon
Philosophie	Mme Veltz	M. Thibaud Leplat
Mathématiques	M. Mateo	M. Aurélien Colard
Histoire-Géographie	Mme Guillen	M. Mikaël Jaouen

Crèche	Laura Somalo
Crèche	Andrea Martínez

Résultat du bac :

86% de mention, c'est **plus que l'année dernière**



Résultats Cambridge :

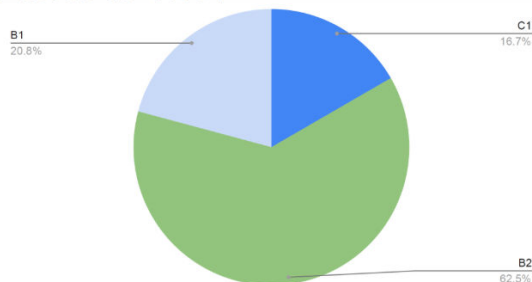
Plus de la moitié des élèves sortent de l'établissement déjà avec un niveau C1



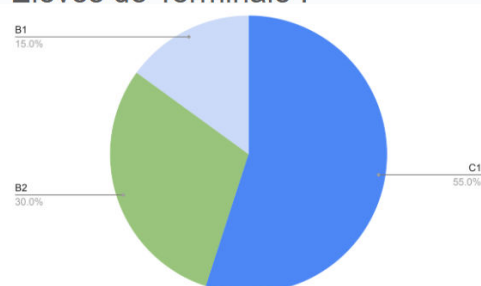
Résultats aux certifications Cambridge 2024-25

Terminale C1	Terminale B2	Terminale B1
11 candidates	6 candidates	3 candidates
78,6%	66,6%	33,3%
1ère C1	1ère B2	1ère B1
4 candidates	15 candidates	5 candidates
66,6%	75%	25%

Elèves de 1ère :



Elèves de Terminale :



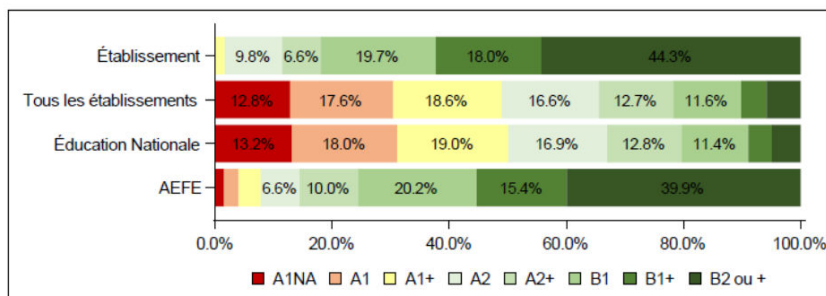
Résultats Evalang :

Nos élèves obtiennent des résultats sensiblement supérieurs à ceux des élèves scolarisés sur le territoire national, mais aussi du réseau des établissements homologués par l'AEFE.

Résultats des tests en anglais en fin de 3ème

EV@LANG
 TEST DE
 POSITIONNEMENT

Établissement	A1NA	A1	A1+	A2	A2+	B1	B1+	B2 ou +
Nombre d'élèves	0	0	1	6	4	12	11	27
Proportion d'élèves	0.0%	0.0%	1.6%	9.8%	6.6%	19.7%	18.0%	44.3%



➡ Rappel objectifs France fin cycle 4 en LV (BO) :

- Pour la LV1, en fin de **cycle 4**, tous les élèves doivent avoir au moins atteint le **niveau A2** dans les cinq activités langagières. Les activités proposées permettent aux élèves d'atteindre le **niveau B1** dans plusieurs activités langagières.
- Pour la LV2, le niveau A2 du CECRL dans au moins deux activités langagières.

DALF :

Les résultats au DALF sont fragiles. Les élèves ne sont pas suffisamment préparés au format de l'épreuve. L'établissement doit réussir à y remédier.

Bilan infirmerie :

- ❑ Manque les déclaration d'accident qui sont en baisse par rapport à l'année dernière contrairement à ce que certains prédisaient suite à l'installation des jeux sur la cour.
- ❑ Les élèves du secondaire sont sous-représentés dans les passages à l'infirmerie.
- ❑ Ils représentent 55% des effectifs de l'établissement mais seulement 30% des passage à l'infirmerie.

Bilan psychologue scolaire :

582 rendez-vous sur l'année

- ❑ Entretiens individuels élève 42%
- ❑ Entretien parents 24%
- ❑ PAP/aménagement examen 26%
- ❑ Observation d'élèves à la demande des parents ou d'un enseignant 8%

Au total 197 élèves ont été reçu (1/3 de l'effectif total)

Voyages

L'année prochaine de très nombreux voyages sont programmés. Probablement un sur chaque niveau au secondaire auquel s'ajouteront des voyages au primaire.

Présentation du voyage de Mme Chambert à Cambridge :

Coût : 1150 € par famille, dont 350€ de billet d'avion

Apaelm suggère que l'école organise des actions de sensibilisation pour que les élèves soient conscients que ce voyage est plus cher que le salaire minimum. D'autres voix pensent que c'est de la responsabilité des familles d'enseigner la valeur d l'argent à leurs enfants.

Certains membres regrettent que le plafond (charte voyages) soit à nouveau dépassé pour ce voyage. Il est clair que le plafond n'est plus adapté à l'organisation de voyages en Angleterre.

Les familles sont cependant en demande de ce type de voyages. D'ailleurs, toutes les familles ont déjà accepté le voyage et son budget (sauf un nouvel élève en cours d'inscription).

Voyage voté à la majorité moins une abstention.

On décide de modifier le plafond voyage contenu dans la charte à 1200€ pour le moment, et on reparlera en conseil pédagogique de l'opportunité de supprimer tout plafond dans la charte des voyages.

Présentation voyage Bruxelles en décembre, pour les élèves de Tle SES :

Budget maximum 700€ pour quatre jours

Adopté à l'unanimité

Questions diverses :

Quel est le Bilan Caisse de Solidarité?

Quel est le Bilan Caisse de Solidarité?

Quel est le Bilan Caisse de Solidarité?

Quel est le bilan de la caisse de solidarité :

Pendant l'année scolaire 24-25, 6 familles ont été aidées pour un montant de 2350€ sur 4 voyages. Nous venons également d'attribuer 600€ pour 2 familles en prévision d'un voyage pour octobre 2025. Le montant actuel de la Caisse de solidarité est 1007,63€.

Une campagne de dons est en cours avec des promesses de dons à l'heure actuelle de 1250€. À cela s'ajoutera les fonds obtenus par la vente de la paella solidaire de la Kermesse.

On espère terminer l'année avec au moins 3000€ de solde.

Quelle est l'évolution des Bourses ?

Nous n'avons pas encore d'indication sur les attributions de bourses pour 2025-2026

La volonté du Consulat est d'attribuer moins de petits pourcentages pour aider plus les familles en grandes difficultés

Nombre ou % de familles, et % moyen d'attribution

15 familles pour 2024-2025 avec un pourcentage moyen autour de 50% (de 9 à 100%), soit 25 élèves

Quel est le nombre de familles et élèves quittant pour raisons économiques (facteur principal ou secondaire - déclaré ou déduit)?

Quel est le nombre de famille quittant pour raisons économiques :

2 familles - 4 élèves à ce jour d'après les informations que nous avons pu recueillir.

[1.3 Quel est le nombre de familles en difficulté de paiement?](#)

Quel est le nombre de familles en difficultés de paiements :

Moins d'une dizaine en difficulté dont seulement 4 avec demande d'échelonnement de paiement

Le lycée est perçu comme une école de riche, où tout est payant.

d) combien cela représente-t-il (en €) pour le budget de l'établissement ? 25 élèves

[Quel est le nombre de familles en difficulté de paiement](#)

1.2 Quel est le nombre de familles et élèves quittant pour raisons économiques (facteur principal ou secondaire - déclaré ou déduit)?

Le principe d'un établissement privé est que tous les services proposés sont financés par les familles. La MLF reste une entité à but non lucratif, les marges éventuelles sont réinvesties dans les établissements. Par contre, les établissements doivent s'autofinancer. Il n'y a pas de financement autre que celui des familles pour les établissements scolaires privés.

Compte tenu des remises et abattements, notamment les 15% de remise pour les parents de Villanueva, nous sommes l'un des établissements les moins chers des 26 établissements de la ZEI. Cette situation affecte lourdement notre budget.

Grosso modo 20 élèves en moins et 4,5% d'augmentation : quel est l'impact sur le budget ? **Projet d'augmentation des recettes brut de 2,5 %. Il ne faut pas oublier les nouvelles réductions qui ont été accordées aux familles afin d'étendre la zone de chalandise**

Grosso modo 20 élèves en moins et 4,5% d'augmentation : quel est l'impact sur le budget ? **Projet d'augmentation des recettes brut de 2,5 %. Il ne faut pas oublier les nouvelles réductions qui ont été accordées aux familles afin d'étendre la zone de chalandise**

Grosso modo 20 élèves en moins et 4,5% d'augmentation : quel est l'impact sur le budget ? **Projet d'augmentation des recettes brut de 2,5 %. Il ne faut pas oublier les nouvelles réductions qui ont été accordées aux familles afin d'étendre la zone de chalandise**

Environ 20 élèves en moins et 4,5% d'augmentation. Quel est l'impact sur le budget :

Les recettes brutes vont augmenter de 2,5% selon notre projection. Il ne faut pas oublier que les 4,5% d'augmentation doivent être contrastés avec la nouvelle réduction accordées pour les familles à partir du deuxième enfant.

La crèche est-elle envisagée comme une source de revenus complémentaires au même titre que d'autres services (périscolaire, cantine) ? Ou considérée comme de l'enseignement, avec objectif d'équilibre propre ?

L'objectif principal est celui de créer un vivier pour l'école maternelle, qui s'autofinance, voire dégage un peu de résultat

[1.3 Quel est le nombre de familles en difficulté de paiement?](#) [1.6 Quelles sont les nécessités d'investissement ?](#)

- Les projets a) en cours, b) définis non entamés, c) en étude de faisabilité.

Quels sont les projets d'investissement ?

- a) en cours : crèche
- b) définis non entamés : chauffage bâtiment CCC, Imperméabilité couloir cantine, Isolation sonore (salle de motricité, cantine, classes)
- c) en étude de faisabilité : Fenêtres, toilettes

Possibilités de subventions :

L'AEFE n'a plus de budget pour les subventions d'investissement dans les établissements conventionnés et partenaires. Nous avons obtenu une subvention européenne pour des formations et l'achat de matériel. Une autre est en cours de demande.

Evolutions au secondaire :

Spécialités couvertes ? Ouverture de l'enseignement de spécialité LLCER AMC.
APAELM regrette la fermeture de la spécialité NSi.

Quelle ambitions pour l'allemand ? Poursuite au lycée, en classe de 2nde l'an prochain à raison de 2h / semaine, puis en classe de 1ère

Engouement pour le Dual diploma (US) ? 3 inscrits à ce jour pour 25-26. Coordinatrice du dispositif, Maya O'Dell

Information quant au nouveau Brevet ? Pas de nouvelle à ce jour

Questions des élus du personnel :

Prise en charge des nouveaux arrivants : cette année nous avons fait face à une arrivée de très nombreux nouveaux collègues suite au « déconventionnement ». Cela a généré quelques difficultés d'assimilation, l'établissement n'étant pas coutumier d'un tel renouvellement. Pour l'année prochaine nous avons préparé un livret d'accueil et allons mettre en place des tutorats.

Pourquoi n'y va-t-il pas de revalorisation salariales malgré la surcharge de travail :

Depuis 5 ans, les grilles salariales ont été revus tous les ans (3,5% pour 2024, 4,5% pour 2023, etc..).

Il y a de très fortes attentes des salariés sur les salaires qu'ils jugent insuffisant. La question est celle du financement dans un contexte budgétaire très tendu depuis quelques années. Les frais de scolarité ont augmenté de 30% ces 4 dernières années. Les marges sont désormais étroites.

Pourquoi l'établissement cite les hausses de salaires parmi les causes de l'augmentation de frais de scolarité ?

Lorsque les salaires augmentent de 3,5% comme cette année de manière rétroactive (augmentation 2024, publiée en février 2025 et rétroactive depuis le 1^{er} janvier 2024, cela représente au budget 24-25 :

- ❑ **114 000€** de plus pour les arriérés de salaires de 2024 (3.278.000€ X 3,5%)
- ❑ Auxquels s'ajoutent 114.000€ X 8/12 soit **76.000€** pour les salaires de janvier à août 2025

❓ Auxquels s'ajouteront les augmentations éventuelles de 2025

La masse salariale augmente donc sensiblement tous les ans au gré de augmentations négociées par les syndicats et des augmentations mécaniques (ancienneté).

Le salaire des cadres est-il basé sur les grilles du « convenio » ?

Le salaire des cadres est hors grille. Cette question avait déjà fait l'objet d'une réponse au dernier CE

Chaque année de nombreux collègues nous quittent ou voient leur contrat interrompus. Cette rotation de personnel ne confère pas une stabilité au niveau du personnel. Comment la direction envisage-t-elle d'y remédier ?

Sur 90 salariés, entre 0 et 3 nous quittent chaque année en moyenne. C'est un taux très bas. Bien plus bas que les recommandations pour une organisation en bonne santé (de 5% à 15% de rotation souhaitable). Cette année, de manière concrète, 2 périodes d'essai n'ont pas été validées et 2 collègues ont choisi de nous quitter en décembre. 2 autres collègues venaient uniquement pour quelques mois. C'était leur choix.

L'année prochaine, il y aura un changement de direction.

La décision de changement de direction appartient à la DG de la Mlf

Il y actuellement un malaise et un mal "vivre ensemble" au sein de l'équipe complète de l'établissement. Des tensions sont palpables. A tout miser sur la partie financière, la direction en a omis l'aspect humain et sa gestion. Comment la direction envisage-t-elle remettre le métier d'enseignant au centre du projet de l'établissement ?

En s'engageant dans un nouveau Projet d'établissement pour une nouvelle dynamique d'équipe, Nous allons y travailler tous ensemble dès la rentrée, avec des groupes de travail. La question du « vivre-ensemble » fera l'objet d'un axe du projet.

Selon le rapport d'évaluation de l'établissement (mission du 6 au 9 mai 2025), un bilan, des perspectives et des leviers ont été dressés et clairement identifiés, en privilégiant prioritairement certains axes. Quelle est la prochaine étape ? À savoir la mise en application de ces recommandations ? Qui? Comment ? Avec quels moyens ? ...

Il s'agit là aussi du Projet d'établissement 2025-2030. Début des travaux lors des journées de pré rentrée en septembre avec trois ou quatre groupes de travail.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

La secrétaire de séance

Morgane Ansquer

Le président du CE,

Jean-Christophe ORAIN



DÉCLARATION LIMINAIRE

Conseil d'Établissement du 26 juin 2025

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Établissement,

En tant que représentante des parents de l'association ALI Molière, j'ai été mandatée pour partager avec vous la présente déclaration :

Avant d'aborder les points que nous souhaitons porter à votre attention, permettez-nous d'exprimer nos sincères remerciements à l'ensemble des enseignants et du personnel de notre établissement, pour leur accompagnement quotidien et leur implication au cours de cette année scolaire qui s'achève.

Ceci étant dit, nous souhaitons communiquer à l'ensemble des membres de ce Conseil d'établissement nos préoccupations majeures concernant les sujets suivants :

1) L'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers

L'inclusion scolaire représente un enjeu fondamental de notre système éducatif et constitue un droit inaliénable pour tous nos élèves. Dans un contexte de forte concurrence éducative, le Lycée Molière peut se démarquer significativement en mettant l'accent sur l'attention et l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers. Cependant, force est de constater que la mise en œuvre effective des adaptations pédagogiques demeure insuffisante dans notre établissement.

Bien que la plupart des enseignants s'efforcent de les appliquer, il nous apparaît nécessaire de renforcer la sensibilisation et la formation du corps enseignant à l'application rigoureuse des adaptations mises en place, car nous constatons que les aménagements prévus dans les projets personnalisés de scolarisation (PPS), les projets d'accompagnement personnalisé (PAP) ou les plans d'accompagnement individualisé (PAI) ne sont pas toujours systématiquement appliqués en classe.

C'est pourquoi nous souhaiterions que plus de moyens soient alloués pour accompagner efficacement ces élèves dans leur parcours scolaire ; ainsi que la mise en place d'un système de suivi régulier de l'application des adaptations avec des bilans trimestriels impliquant les équipes pédagogiques, les familles et les professionnels de santé.

2) Gouvernance de l'établissement

L'association ALI Molière souhaite porter à votre attention notre vive inquiétude concernant la prise de certaines décisions importantes au sein de notre établissement : nous constatons avec inquiétude qu'un groupe minoritaire de parents semble exercer une pression disproportionnée sur les orientations pédagogiques, notamment en ce qui concerne l'usage du Chromebook.

Nous manifestons notre désaccord quant à la façon dont la décision du report de sa mise en œuvre en classe de 5^{ème} vers la classe de 4^{ème} a été prise, sans véritable dialogue avec l'ensemble de la communauté éducative, sans recherche de consensus, et, de notre point de vue, sans arguments pédagogiques solides justifiant ce changement d'orientation.

À ce sujet, nous tenons à rappeler que notre courrier adressé à Monsieur le Proviseur le 19 mai dernier, qui exposait de manière détaillée nos préoccupations sur cette question, est demeuré sans réponse à ce jour. Cette absence de communication nous semble regrettable et ne favorise pas le climat de confiance nécessaire au bon fonctionnement de notre établissement.

Nous appelons donc à un retour aux fondamentaux d'une prise de décision collégiale, fondée sur l'intérêt général des élèves plutôt que sur les revendications particulières d'un groupe minoritaire. Seul un processus décisionnel transparent et participatif peut garantir que toutes les voix de la communauté éducative soient entendues et que les décisions soient prises sur la base d'arguments pédagogiques solides et partagés.

3) Retour aux fondamentaux éducatifs de l'enseignement français

Dans un contexte de forte concurrence des établissements de notre entourage, l'authenticité devient un atout majeur. C'est pourquoi nous appelons également à un retour aux fondamentaux éducatifs : réaffirmer notre identité en tant qu'établissement d'enseignement français et d'éducation à la française, fondée sur le respect de l'autorité des enseignants et des personnels de notre établissement. Il convient de renforcer en ce sens la communication vers les parents, et de renforcer également la nécessité d'une plus grande discipline, notamment en classe, afin de garantir des conditions d'apprentissage optimales pour tous les élèves.

4) Frais de scolarité et bourses AEF

Le système des bourses scolaires joue un rôle essentiel pour permettre au réseau de l'enseignement français à l'étranger de satisfaire au mandat confié par la loi aux établissements gérés ou conventionnés par l'AEFE : « assurer, en faveur des enfants français établis hors de France, les missions de service public relatives à l'éducation » (Art. L452-2 du Code de l'éducation).

Or, nous constatons que le nombre de boursiers ne cesse de diminuer, aussi bien dans notre établissement que dans l'ensemble des établissements du réseau, et le niveau de prise en charge revu à la baisse pour la campagne 2025-2026, en raison d'une forte réduction budgétaire de l'enveloppe allouée aux bourses scolaires (111,5 millions d'euros, contre 118 millions d'euros en 2024, soit une réduction de -3,8%). Résultat : le reste à charge pour les familles augmente, malgré la hausse constante des frais de scolarité, et la baisse des fonds a entraîné, comme nous avons pu le constater lors de la CCB1 de cette année, une sélection plus stricte des dossiers et une baisse du taux de prise en charge.

Face à ce désengagement de l'État, nombre de familles françaises qui auraient besoin d'une bourse scolaire en seront réduites à déscolariser leurs enfants du réseau AEFE, au profit de systèmes d'enseignements locaux.

Dans ce contexte, nous suivrons avec attention la question de l'adoption des tarifs scolaires pour l'année 2026-2027, et nous insistons sur le besoin impératif de la mise en place d'actions concrètes, de la part de la MLF, visant à formuler un modèle de financement autre que les droits d'écologie, par le biais, entre autres, de campagnes de mécénats ou de partenariats.

Nous demandons, à nouveau, un engagement ferme de la MLF, sous forme de projection des frais de scolarité, des droits d'inscription et de réinscription sur trois à cinq ans, pour tous les établissements du réseau, afin de permettre aux familles de prendre des décisions éclairées quant au maintien de leurs enfants dans le système éducatif français.

Nous vous remercions de votre attention et nous souhaitons à tous les membres de ce Conseil d'excellentes vacances d'été.

Monique Martinez
Présidente de l'ALI Molière